

Amiens (printemps 2013)/assurance

< Amiens (printemps 2013)

MMA Entreprise

Bassée en Balade

BULLETIN D'ASSURANCES

« ANNULATION ET INTERRUPTION DE VOYAGE, BAGAGES ET ASSISTANCE RAPATRIEMENT »

(Contrat MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD n°119 118 804)

Les souscriptions de l'assurance annulation et interruption seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement. Les bulletins sont **individuels**. Prière de remplir **un bulletin par personne** concernée et de **regrouper vos paiements par famille**.

Le formulaire est à imprimer, renseigner et retourner à : **Bassée en Balade, 86 rue du Général Leclerc, 59480 La Bassée**

Je, soussigné(e),

Nom

Prénom

Adresse postale

Code Postal

Ville

Adresse électronique

Tél. domicile

Mobile

Date de naissance

N° de licence FF RP

Inscription au voyage n° 20130622

Date d'inscription au séjour :

Destination : Amiens

Date de début de séjour : 22/06/2013

Date de fin de séjour : 23/06/2013

* Je souscris l'assurance **Annulation et interruption de séjour**

séjour de moins de 250 €

7 €

* Je souscris l'assurance **Bagages** (montant de la garantie : 800 €)

séjour en France métropolitaine

8 €

Pour un séjour en France métropolitaine, l'assurance **Assistance voyageur** est comprise si l'assurance **Annulation et interruption de séjour** est souscrite.

Je joins :

* un chèque de € (somme non remboursable) à l'ordre de **Bassée en Balade** ;

J'effectue :

* un virement de € (somme non remboursable) au CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE, agence de La Bassée ; ASS BASSÉE EN BALADE ; RIB : 16706 05006 50538497017 19 ; IBAN : FR76 1670 6050 0650 5384 9701 719 ; SWIFT : AGRIFRPP867

(*) Cocher les cases concernées.

Fait à , le , Signature du souscripteur

En cas de sollicitation de MMA Assistance (tél. +33(0)1 40 25 59 59, PCV accepté depuis l'étranger), préciser lors de l'appel :

► le numéro de contrat : **119 118 804** et le code produit : **110 285**.

IMPORTANT : pour être pris en charge, le rapatriement doit être autorisé, organisé et effectué par **MMA ASSISTANCE**. En France, l'intervention de MMA ASSISTANCE est conditionnée à une hospitalisation préalable d'**une nuit minimum**.